



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des professions libérales). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue sur trois années 2013, 2014 et 2015 au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



PRÈS DE LA MOITIÉ DES SALARIÉS FORMÉS

Près d'un salarié sur deux est parti au moins une fois en formation sur les trois années 2013-2014-2015 dans le cadre du plan de formation et près d'un sur cinq dans le cadre de la professionnalisation.

Ces taux sont supérieurs à la moyenne du secteur.

Une très forte majorité des entreprises a envoyé au moins un salarié en formation. Le plan de formation est le principal dispositif utilisé.

Le contrat de professionnalisation est plus mobilisés qu'au niveau du secteur.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2015

			Ompl
Nombre d'entreprises	4 668	86 514	111 192
Effectif (ETP)	18 207	299 284	399 674

Deux indicateurs sont mesurés :

- le taux d'accès à la formation, rapport entre les salariés ayant suivi une formation au cours des trois dernières années et le nombre total de salariés présents dans les entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte) ;
- le taux d'entreprises formatrices, rapport entre les entreprises ayant au moins connu un départ en formation au cours des trois dernières années et l'ensemble des entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte).

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation			Taux d'entreprises formatrices		
	Ppro	Cpro	Plan	Ppro	Cpro	Plan
	2 %	16 %	45 %	3 %	19 %	70 %
	1 %	3 %	40 %	4 %	7 %	41 %
Ompl	2 %	3 %	43 %	5 %	7 %	44 %

Ppro : période de professionnalisation

Cpro : contrat de professionnalisation

Secteur santé

Branche professionnelle

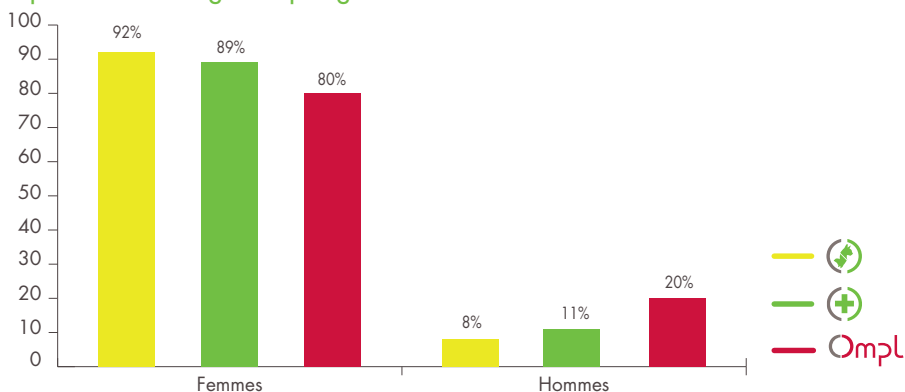
Cliniques vétérinaires



ACCÈS À LA FORMATION PEU DIFFÉRENT SELON LE GENRE

Au regard de leur poids respectif dans la population totale du secteur (89 % de femme), les femmes et les hommes accèdent pratiquement autant à la formation professionnelle continue.

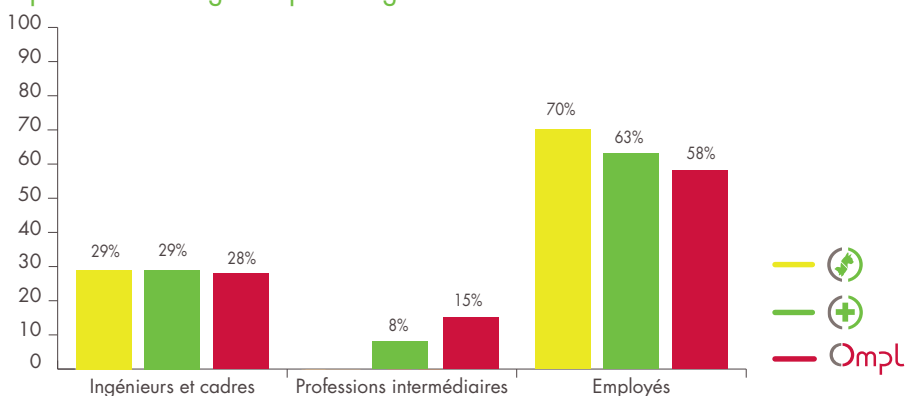
Répartition des stagiaires par genre



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les employés sont surreprésentés parmi les stagiaires (54 % des salariés et 70 % des formés). En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

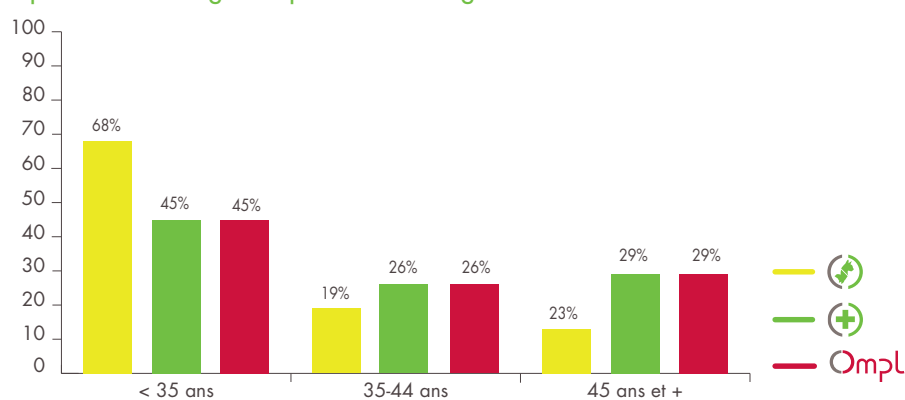
Répartition des stagiaires par catégorie sociale



ACCÈS INÉGAL SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Les moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 68 % des formés contre 54 % des salariés. Les deux autres tranches d'âge sont dans la situation inverse puisqu'ils regroupent 46 % des salariés et 32 % des stagiaires.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

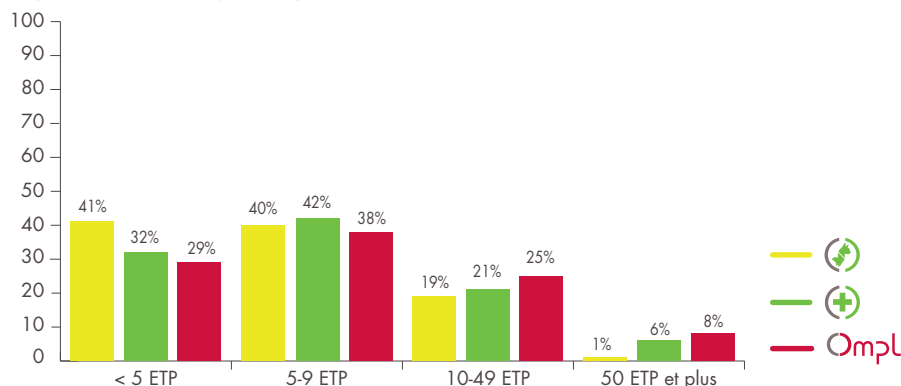




ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Les salariés des TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 80 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient plus de 95 % des salariés de la branche. En revanche, les entreprises de plus de 10 salariés regroupent 20 % des stagiaires contre 5 % des salariés.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet se forment proportionnellement un peu plus que ceux à temps partiel : ils représentent 59 % des stagiaires contre 56 % des salariés.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

